

Le/la diplômé(e) de la Faculté des Sciences de l'ULB est un acteur critique de la mise en œuvre de la démarche scientifique, du développement des sciences, de leur transmission, pour repousser les limites de la connaissance. Par son action au bénéfice de l'Homme et de la société, il/elle contribue à construire un monde meilleur.

Les compétences associées aux diplômes délivrés par la Faculté des Sciences s'articulent en cinq points.

- 1. Constituer, entretenir et développer des connaissances dans les différents domaines des sciences fondamentales.**
- 2. Agir en acteur expert scientifique autonome dans des résolutions de problèmes.**
- 3. Communiquer dans un langage adapté au contexte et au public.**
- 4. Concevoir et mettre en œuvre de manière autonome des projets de recherche scientifique.**
- 5. Se développer professionnellement dans un souci du respect des questions éthiques liées à son domaine d'expertise.**

PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Master en Sciences actuarielles

1. Constituer, développer et entretenir des connaissances dans différents domaines des sciences actuarielles

- 1.1. Acquérir la connaissance des modèles stochastiques utilisés en assurance et en finance.
- 1.2. Maîtriser les techniques de mathématiques actuarielles pour analyser et modéliser les risques.

2. Résoudre des problèmes en acteur scientifique

- 2.1. Analyser avec rigueur et esprit critique un ensemble de données.
- 2.2. Choisir de façon adéquate les modèles et techniques actuarielles appropriés au problème considéré.
- 2.3. Analyser avec rigueur et esprit critique les résultats obtenus.
- 2.4. Réévaluer à la lumière des résultats obtenus la pertinence des modèles et techniques actuarielles utilisés.

3. Concevoir et mettre en œuvre de manière autonome des projets de recherche scientifique

- 3.1. Acquérir l'autonomie nécessaire pour identifier, collecter et analyser les données utiles pour la résolution d'un problème.
- 3.2. Exploiter ses connaissances, son imagination et sa créativité pour adapter une technique ou un modèle connu.

4. Communiquer dans un langage adapté au contexte et au public

- 4.1. Utiliser un langage clair et rigoureux.
- 4.2. Rédiger avec rigueur et concision un rapport présentant un problème, les modèles et techniques utilisés pour étudier ce problème, les résultats obtenus.
- 4.3. Présenter oralement de manière claire et concise, les résultats d'un travail.

5. Se développer, dans un souci du respect des questions éthiques liées à son domaine d'expertise

- 5.1. Etre responsable de ses affirmations.
- 5.2. Rendre crédit aux auteurs originaux.
- 5.3. Prohiber toute forme de plagiat.
- 5.4. S'interdire de déguiser les résultats obtenus, ou d'en camoufler une partie.

